Formations **Gratuites** pour les RTF

Calendrier de formation – Octobre 2025 à Juin 2026

Ce document est destiné au personnel œuvrant en RTF du territoire couvert par le CISSSMO.

Toute inscription doit-être faite par les responsables des ressources ou IQ

Pour toute inscription à une formation offerte par le CISSSMO à une date précise, vous devez écrire à formation ressources.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca et fournir toutes les informations suivantes :

- Le nom de la formation
- La date de la formation
- La ville si la formation est donnée en présentiel
- Votre nom et prénom et le nom/prénom des participants à inscrire
- L'adresse courriel des participants
- Le rôle du participant à la ressource
- Le nom de votre intervenant de qualité
- Le nom de la ressource avec la mention RTF
- Le nom de votre association syndicale : ADRAQ, ADREQ
- Le nom de votre direction : DPD, DSSADG ou DPSMD

Aucune inscription ne sera effectuée sans avoir reçu TOUTES les informations demandées.

Rapporter une absence

Si vous ne pouvez pas vous présenter à une ou des formations pour lesquelles vous vous êtes inscrit, veuillez **rapidement** aviser le service de formation au : **formation_ressources.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca**

Advenant d'autres besoins non couverts par cette offre de formations, contactez l'intervenant qualité afin d'en discuter.

FORMATION DE BASE À L'ACCUEIL

Instrument de classification

Durée: 3 heures,

Fait en 5 modules variant de 15min. à 60 min chacun.

Format : En ligne de manière autonome – FCP-Partenaires

Participants acceptés : Responsable des ressources.

autorionio i or i artorianoo

Objectifs d'apprentissage

- Connaître le règlement sur la classification des services offerts en RI-RTF.
- Connaître les 3 parties de l'Instrument de détermination et de classification.
- Connaître les consignes d'utilisation de l'Instrument ainsi que le support disponible lors de son utilisation.

Inscription: Reglement sur la classification FCP Partenaire mailto:https://fcp-partenaires.ca/course/view.php?id=10611

ID de formation: 10611

Une attestation de réussite doit être télécharger à la fin de votre formation. Cette dernière doit être joint lors de votre demande de remboursement pour un remplacement lors d'une formation suivi de 3h et plus pour un montant de 80,00\$

MAJ 2025-05-14 nl Page 1 sur 7

FORMATION DE BASE À L'ACCUEIL

Cadre de référence

Durée : 7 heures de 9h à 16h **Format :** Virtuel sur Teams **Formateur :** Intervenant RNI CISSSMO

Participants acceptés :

Responsable des ressources.

Maximum de 15 participants. Minimum de 5 participants.

Objectifs d'apprentissage

- Favoriser le respect des orientations et des balises ministérielles quant à la gestion des RI-RTF
- Favoriser la relation entre l'établissement et la ressource;
- Favoriser la responsabilité de l'établissement quant à la démarche de recrutement et d'évaluation d'un postulant au titre de ressource; aux services à rendre à l'usager confié à une RI-RTF et à leur qualité; à la responsabilité et l'autonomie de la ressource quant à sa prestation de services.

Dates

- 15 octobre 2025
- 10 février 2026
- 05 mai 2026

Inscription: formation ressources.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Secourisme Général RCR DEA Niveau C

Durée: 8 heures

Format : Présentiel seulement La formation en virtuel n'est plus acceptée par le MSSS.

Formateur: Santinel ou fournisseurs reconnus par la CNESST, voir lien: liste-provinciale-organismes-

<u>formation-secouriste</u>

Participants acceptés :

Responsable des ressources

Objectifs d'apprentissage

- Préparer à donner les premiers secours selon un plan général d'intervention en situation d'urgence, en lui fournissant notamment des connaissances sur les problèmes traumatiques et médicaux les plus fréquents en milieu de travail.

Lien pour accéder à la formation : Auto-inscription en communiquant à msanchez@santinel.com ou contacter Santinel directement au : 1 877 521-7801 où https://santinel.com/formation/secourisme-general-rcr-et-dea-niveau-c-8-h/
Lors de votre réservation, vous devez mentionner que vous êtes une ressource du CISSSMO. Seule la formation de 8 heures est reconnue.

Note 1 : Formation avec accréditation d'une durée de 3 ans.

Note 2 : Annulation sans frais si à l'intérieur de 5 jours ouvrables de la date de formation

Gestion des risques

Durée : 2 heures de 13h à 15h **Format :** Virtuel sur Teams **Formateur :** Intervenant DQEPE

CISSSMO

Participants acceptés :

Responsable des ressources.

Maximum de 8 participants. Minimum de 5 participants.

Objectifs d'apprentissage

- Présenter les lois encadrant la gestion des risques et nos obligations
- Définir les concepts liés à la gestion des risques
- Préciser les situations pour lesquelles vous devez faire une déclaration d'incident-accident et les exceptions

Dates

- 08 octobre 2025
- 03 février 2026
- 28 avril 2026

Inscription: formation ressources.cisssmo16@ssss.gouv.qc.c

MAJ 2025-05-14 nl Page 2 sur 7

FORMATIONS SPÉCIFIQUES SELON LA CLIENTÈLE HÉBERGÉE

Intervention thérapeutique lors de conduites agressives (ITCA)

Durée : 12 heures de 8h30 à 15h30 **Format :** Présentiel en salle **Formateur :** SQETGC

Participants acceptés :

Responsable des ressources et remplaçant compétant

Maximum 12 participants min. 5.

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre les moments de grandes tensions.
- Déterminer à quels besoins ces comportements peuvent répondre
- Apprendre à mieux gérer les conduites agressives et à mieux se contrôler comme intervenant.
- Développer des plans d'action individualisés.

Dates et lieux

• 06-07 octobre 2025 Saint-Jean-sur-Richelieu

23-24 février 2026 Valleyfield

Inscription: formation ressources.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Approche positive et autodétermination

Durée: 6 heures de 9h à 16h **Format**: Présentiel en salle

Formateur: Intervenant CISSSMO

Participants acceptés :

Responsable des ressources et remplaçant compétant
Maximum 8 participants min. 5.

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre les philosophies d'intervention auprès de la clientèle DI/TSA.
- Identifier les éléments d'influence pouvant avoir un impact, sur la participation sociale des usagers.
- Adopter un savoir-être permettant de favoriser le développement de la participation sociale chez les usagers.

Dates et lieux

05 novembre 2025 Longueuil
 18 mars 2026 Valleyfield

Inscription: formation ressources.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Accompagner au quotidien une personne avec un DI ou un TSA

Durée: 1,5 heure

Format : En ligne de manière

autonome

Participants acceptés :

Responsable des ressources et remplaçant compétant

Objectifs d'apprentissage

- Se familiariser aux caractéristiques générales de la clientèle présentant une déficience intellectuelle (DI), un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou une déficience physique (DP)
- Intégrer dans sa pratique des stratégies d'accompagnement qui favorisent le bienêtre psychologique, affectif et social de l'usager.

Lien pour accéder à la formation :

https://rise.articulate.com/share/vmiWK16GeafnLHBHXJ8L9BaXvjNbg1Vp

Lutte contre la maltraitance à la personne vulnérable (personnes aînées)

Durée: 1,5 heures

Format : En ligne de manière autonome – FCP-Partenaires

Participants acceptés :

Responsable des ressources et remplaçant compétant

Objectifs d'apprentissage

- Identifier des situations où peuvent se présenter des formes de maltraitance
- Nommer les domaines d'expertise nécessaires pour contrer la maltraitance.
- Reconnaître les comportements bientraitants.
- Reconnaître l'importance d'être attentif afin d'identifier la maltraitance
- Identifier certains facteurs de risques et de protection relatifs aux situations de maltraitance envers les personnes aînées.
- Distinguer facteurs de risque, indices et indicateurs
- Distinguer les deux contextes de signalement.

Lien pour accéder à la formation: <u>Lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées (fcp-partenaires.ca)</u>

MAJ 2025-05-14 nl Page 3 sur 7

FORMATIONS SPÉCIFIQUES SELON LA CLIENTÈLE HÉBERGÉE

Prévention et contrôle des infections

Durée: 3 heures

Format : En ligne de manière

autonome – ENA

Participants acceptés : Tous

Objectifs d'apprentissage

 Développer des connaissances sur les facteurs impliqués dans la transmission des infections en milieu de soins; les mesures à appliquer pour prévenir et contrôler les éclosions d'infections; les mesures à appliquer pour prévenir la transmission des infections dans les milieux de vie pour personnes âgées; le rôle des divers intervenants dans la prévention de la transmission des infections.

Lien pour accéder à la formation :

https://fcp-partenaires.ca/enrol/index.php?id=3938

Détecter une personne vulnérable au suicide et l'accompagner adéquatement

Durée: 0,5 heure

Format : En ligne de manière

autonome – ENA

Participants acceptés : Responsables des ressources et remplaçant compétant

Objectifs d'apprentissage

- Reconnaître l'importance de votre rôle en matière de prévention du suicide auprès des usagers et de vos collègues.
- Explorer les différents niveaux d'implication en prévention du suicide, tels que décrits dans la procédure.
- Préciser la démarche de détection des indices de vulnérabilité au suicide.

Lien pour accéder à la formation:

https://rise.articulate.com/share/ldWJYuVmkq7ZNscXYyq4687Hdx1nCosB

Centre de prévention du suicide appeler le service d'intervention téléphonique en prévention du suicide 1 866APPELLE (277-3553) ou https://www.cpsquebec.ca/liens-utiles/

AUTRES FORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE

Fédération québécoise de l'autisme (FQA)

Description

Plus de 100 formations en ligne offertes par la Fédération québécoise de l'autisme.

Lien pour accéder aux formations : Se former | Fédération québécoise de l'autisme

Formation en hygiène et salubrité alimentaires

Durée: 3.5 heures

Formateur : MAPAQ ou formateur

autorisé par celui-ci

Format : En classe où en ligne

Frais d'inscription \$* voir p.7

Pour les ressources ayant 4 résidents et plus, <u>la formation est obligatoire.</u>

Objectifs d'apprentissages

Manipuler les aliments de façon à en préserver les qualités et l'innocuité :

- Reconnaître sa part de responsabilité à l'égard de la manipulation des aliments et de leur innocuité.
- Appliquer les bonnes pratiques et respecter les exigences relatives à la manipulation des aliments.

Inscription: Vous devez joindre un formateur autorisé de votre région <u>MAPAQ</u> - Formation obligatoire en hygiène et salubrité alimentaires (gouv.qc.ca)

MAJ 2025-05-14 nl Page 4 sur 7

AUTRES FORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE

DI -La déficience intellectuelle Comprendre et intervenir (Module1)

Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)

Un minimum de 9 participants est obligatoire pour que la formation ait lieu.

Participants acceptés :

Responsable des ressources

Objectifs d'apprentissage

- Avoir une définition commune de la déficience intellectuelle (DI).
- Comprendre les caractéristiques communes liées au diagnostic qui affectent le quotidien des personnes
- Apprendre à repérer les forces, les émergences et les besoins de la personne
- S'initier aux différentes approches et interventions efficaces

Durée: 3.5 h Format en ligne Webinaire

Montant 139,95\$ +tx * voir p.7

Date: à venir de 9h à 12h30

L'inscription se fait en ligne https://ifsss.ca/events/di-01-11022025/

Cette formation inclut 1 heure de supervision clinique <u>optionnelle</u> inspirée du codéveloppement par un membre de l'équipe de formateurs de l'IFSSS

La bienveillance au travail, en santé et service sociaux

Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)

Un minimum de 9 participants est obligatoire pour que la formation ait lieu

Participants acceptés :

Responsable des ressources

Objectifs d'apprentissage

- Développer une définition commune de ce qu'est la bienveillance.
- Comprendre le concept de bienveillance dans son intégralité.
- Distinguer la bienveillance au niveau personnel et professionnel.
- S'initier aux interventions bienveillantes.

Durée: 3.5 h Format en ligne Webinaire

Montant 139,95\$ +tx * voir p.7

Date: à venir de 9h à 12h30

L'inscription se fait en ligne https://ifsss.ca/events/bien-01-06112024/

Cette formation inclut 1 heure de supervision clinique <u>optionnelle</u> inspirée du codéveloppement par un membre de l'équipe de formateurs de l'IFSSS

TSA-Le trouble du spectre de l'autisme (Module 1) Comprendre et intervenir

Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)

Participants acceptés : Responsables des ressources

Objectifs d'apprentissage

- Avoir une définition commune du trouble du spectre de l'autisme (TSA)
- Comprendre le fonctionnement des personnes vivant avec un TSA
- Reconnaitre les caractéristiques de la clientèle et comprendre les spécificités
- S'initier aux différentes interventions efficaces

Durée: 3.5 h Format en ligne Webinaire

Montant 139,95\$ +tx *voir p.7

Date: à venir de 9h à 12h30

L'inscription se fait en ligne https://ifsss.ca/events/aut-01-10042025/?nskip=8471

Cette formation inclut 1 heure de supervision clinique <u>optionnelle</u> inspirée du codéveloppement par un membre de l'équipe de formateurs de l'IFSSS

MAJ 2025-05-14 nl Page 5 sur 7

AUTRES FORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE

Comportement d'opposition chez l'usager : comprendre et intervenir

Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)

Un minimum de 9 participants est obligatoire pour que la formation ait lieu

Participants acceptés :

Responsables des ressources

Objectifs d'apprentissage

- Avoir une compréhension commune du développement normatif versus les troubles comportementaux:
- Comprendre ce qu'est l'opposition et ses fonctions
- Aborder les stratégies d'intervention efficaces
- S'initier aux interventions à mettre en place.

Durée: 3.5 h Format en ligne Webinaire Montant 139,95\$ +tx * voir p.7

Date: à venir de 12h à 15h30

L'inscription se fait en ligne https://ifsss.ca/events/top-03-27022025/?nskip=8485

Cette formation inclut 1 heure de supervision clinique optionnelle inspirée du codéveloppement par un membre de l'équipe de formateurs de l'IFSSS

DI-TSA-Démystifier la déficience intellectuelle et le trouble du spectre de l'autisme

Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)

Participants acceptés :

Responsable des ressources

Objectifs d'apprentissage

- Avoir une définition commune de la déficience intellectuelle (DI) et du trouble du spectre de l'autisme (TSA).
- Comprendre le fonctionnement des personnes ayant une DI ou un TSA.
- Distinguer les approches d'interventions efficaces dans le quotidien.
- S'initier aux différentes interventions efficaces

Durée: 3.5h Montant: 39.99\$ + tx * voir p.7

Date : Préenregistré en tout temps

L'inscription se fait en lignehttps://ifsss.ca/produit/volet-social/3-5h-demystifier-ladeficience-intellectuelle-et-le-trouble-du-spectre-de-lautisme/

Troubles de personnalité et relations difficiles (MIRE)

Un minimum de 8 participants est obligatoire pour que la formation ait lieu

Participants acceptés :

Responsable des ressources

Objectifs d'apprentissage

Intervenir avec bienveillance et communiquer efficacement avec des personnes ayant un trouble de la personnalité.

Durée: 7 h en ligne Webinaire Montant: 169,00\$ + tx * voir p.7

Date : à venir

L'inscription se fait en ligne https://mireformations.com/produit/troubles-personnalites/

Les annulations sans frais seront acceptées jusqu'à 48h avant la date de formation. Si 7 jours avant l'évènement, le nombre minimal n'est pas atteint, les participants se verront offrir 3 choix : report à une date ultérieure / transfert vers la formation en ligne asynchrone / remboursement des frais payés.

MAJ 2025-05-14 nl Page 6 sur 7

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

des formations en ligne ou en présentiel

TOUTES LES FORMATIONS SONT GRATUITES

APRÈS LE REMBOURSEMENT COMPLET DES FRAIS D'INSCRIPTIONS ET AUTRES FRAIS

Frais de remboursement pour le transport

Indemnité au km : 16,00\$ par jour minimum. Au-delà de 25 km, par jour, le tarif de 0,64\$ du kilomètre s'applique.

Frais de stationnement et péage sont aussi remboursables sur présentation des pièces justificatives.

Frais de remboursement pour le repas

La ressource a droit au remboursement des frais de repas encourus, sur présentation <u>des pièces justificatives</u> appropriées. Jusqu'à concurrence des montants maximaux admissibles pour un dîner \$20,60.

La ressource qui apporte ses repas de son domicile ou qui assume le coût de la nourriture qu'il apporte à la formation et prépare sur place a droit à : dîner \$10,70.

Frais de remboursement pour le gardiennage

Moins de 3 h \$ 40 Plus de 3h jusqu'à 5h59 \$80 Plus de 6h jusqu'à 8h59 \$110 Plus de 9h jusqu'à 11h59 \$150

Frais d'inscription des formateurs IFFF ou MIRE

Le paiement des frais d'inscription se fait directement auprès de l'établissement d'enseignement IFSS ou MIRE, par carte de crédit ou virement Interac ou PayPal.

Le remboursement des frais d'inscription des établissements IFSS, MIRE et MAPAQ, peut être demandé au CISSSMO en incluant les pièces justificatives. C'est-à-dire, l'attestation de réussite et la preuve de paiement de la formation. Vous devez joindre les pièces justificatives au formulaire de remboursement des frais de formation, du CISSSMO.

MAJ 2025-05-14 nl Page 7 sur 7